

DESCRIPTION DE RACE

Charollais Suisse (CHS), race 5

Race de type à viande prononcé, très bonne conformation, membres plutôt fins. Tête de longueur moyenne, avec mufler large, dépourvue de laine, peau rose à grise, quelquefois avec de petits points noirs; oreilles longues, fines et mobiles; dépourvu de cornes; membres ayant peu ou pas de laine; toison (laine) uniformément blanche, mèches courtes.



Historique de la race: Le nom Charollais Suisse est apparu en suite à un croisement d'absorption de brebis de race Blancs des Alpes avec des béliers Charollais français. L'importation de brebis et de béliers de race pure en provenance de France est à l'origine de troupeaux de race absolument pure en Suisse. Inscrit au herd-book chez nous depuis 1992.

Cheptel au herd-book: environ 1,6 % du cheptel total au herd-book

Buts d'élevage:

- résistance, santé, absence de tares héréditaires, bonne faculté d'adaptation
- longévité et forte productivité
- durée moyenne de production: 5 ans
- capacité élevée de consommation et d'assimilation de fourrages grossiers
- agneaux de qualité (à dents de lait) jusqu'à 42 kg de poids vif lors de l'abattage, bonne performance carnée (charnure bonne à très bonne), très bonne performance carnée dans l'engraissement au pâturage

Agnelage:

- Saisonné de par son mode d'exploitation, agnelages entre janvier et mars.

Fécondité:

- Ø 1,6 agneau par brebis et par an
- brebis jusqu'à l'âge de 3 ans: au moins 4 agneaux nés vivants, signe de productivité: *
- brebis 4^e et 5^e année: au moins 4 agneaux nés vivants, signe de productivité: *

Standard / aspect général

1. Type (format)

Corps harmonieux, robuste, profond, de bonne croissance, caractères sexuels prononcés, mamelle saine, la queue ne peut être tronçonnée que selon l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux.

Taille et poids minimum des animaux adultes:

Hauteur au garrot:	♂ 70 cm	Poids:	♂ 100 kg
	♀ 65 cm		♀ 70 kg

Tête et encolure: tête d'expression noble, béliers présentant un léger bourgeon de corne, brebis dépourvues de cornes, plutôt légère, de longueur moyenne, dépourvue ou avec peu de laine, peau rose à grise, petits points noirs tolérés ; position des dents superposée ou adjacente; front large avec orbites écartées; oreilles longues, fines et mobiles de même couleur que la tête; encolure courte et bien musclée, bien soudée à l'épaule et au garrot.

Poitrine, garrot, dos: poitrine large et profonde, avec côtes bien rondes, épaules bien soudées. Garrot large; ligne supérieure droite, dos large et long; reins larges, solides et bien musclés; bassin large et peu incliné; gigots prononcés, bien descendus et bien musclés.

2. Membres

Membres, aplombs et allure: membres plutôt fins, secs, bien posés, dépourvus ou avec peu de laine; même couleur que la tête, paturons solides, plutôt fins, de longueur moyenne, légèrement souples; onglons sains, légèrement écartés; position et allure correctes.

3. Laine

Toison dense, homogène, composée de mèches fermées et compactes, laine régulière, uniformément blanche.

Finesse: F 2–3 ou plus fin, longueur des mèches à 180 jours au moins 2,0 cm.

Défauts d'esthétique:

- tête et pattes recouvertes d'un peu de laine
- dos et gigots peu musclés
- léger bourgeon de corne
- port des oreilles non conforme à la race
- animaux négligés

Motifs d'exclusion (note 1):

1^{re} appréciation ou jusqu'à l'âge de 18 mois:

Défauts génétiques:

Type:

- anomalie testiculaire
- trop petit
- mâchoires de longueurs inégales, position des dents
- cornes prononcées
- grandes taches noires à la tête, aux jambes et aux oreilles

Membres:

- paturons affaissés, position de membre extrêmement anormale

Laine:

- laine mêlée
- poils morts et poils crépus dans la toison ainsi que jarres en quantité trop importante.

Défauts acquis:

- queue non tronçonnée selon l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux
- poils crépus

Défauts spécifiques à la race:

- tête et pattes couvertes de beaucoup de laine (type BA)
- toison mêlée

Ne pas apprécier:

- animaux sans marque auriculaire
- En plus pour les marchés-concours intercantonaux:
 - animaux malades ou blessés, souffrant entre autre de:
 - piétin
 - ecthyma contagieux
 - cécité du chamois
 - affections ou blessures mammaires
 - mamelles n'ayant qu'un seul trayon fonctionnel
 - affections des organes génitaux
- animaux fortement amaigris
- animaux fortement souillés